

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT – DISSERTATION**PROTÉGER LA NATURE : UN ENJEU POLITIQUE ET SOCIAL DE L'ÉPOQUE MODERNE À NOS JOURS"****Corrigé**

Intro.

En 1669, Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, promulgue la Grande ordonnance des eaux et forêts. Son objectif n'est pas alors de préserver la biodiversité, mais de rationaliser l'exploitation du bois pour garantir la construction des navires de la Marine royale. Cette décision historique rappelle que la protection de la nature est, depuis l'époque moderne, une préoccupation indissociable du pouvoir politique et des besoins de la société. La « nature », définie comme l'ensemble des milieux physiques et des êtres vivants non modifiés par l'homme, a longtemps été perçue comme une ressource à dompter ou à exploiter. Cependant, l'avènement de la révolution industrielle au XIXe siècle a radicalement transformé ce rapport, faisant de sa dégradation un problème public. Protéger la nature est ainsi devenu un « enjeu politique », c'est-à-dire un objet de législation, de conflits de pouvoir et de gouvernance, mais aussi un « enjeu social », touchant à la cohésion des communautés, à la santé publique et aux mobilisations citoyennes.

Dès lors, comment la protection de la nature est-elle passée d'une gestion utilitariste et étatique des ressources à l'époque moderne à un défi sociétal et géopolitique global à l'époque contemporaine ?

Nous verrons d'abord qu'à l'époque moderne et au début de l'ère industrielle, la protection de la nature est dictée par des impératifs utilitaristes et de souveraineté étatique (I). Puis, nous analyserons comment le XIXe et le XXe siècles voient naître une conscience environnementale globale opposant préservationnisme et conservationnisme (II). Enfin, nous démontrerons qu'à l'époque contemporaine, la protection est devenue un enjeu social total et un terrain de fractures politiques multi-niveaux (III).

Dév.1

De l'époque moderne au XIXe siècle : une protection utilitariste pour sécuriser la puissance de l'État***La forêt française comme ressource stratégique sous l'Ancien Régime***

À l'époque moderne, la nature n'est pas protégée pour sa valeur intrinsèque, mais parce qu'elle constitue le socle de la puissance économique et militaire de l'État. L'exemple de la gestion des forêts en France depuis Colbert est à ce titre fondamental. Face à la déforestation anarchique qui menace les approvisionnements en bois de construction pour la guerre, l'État royal s'impose comme le gestionnaire suprême des milieux. La Grande ordonnance de **1669** réglemente strictement les droits d'usage des communautés paysannes (limitation du glanage, interdiction de certaines coupes) et planifie la régénération des arbres. Il s'agit d'une protection verticale, autoritaire et utilitariste : l'environnement est protégé pour être mieux exploité au service du Roi.

Le Code forestier de 1827 et les premiers conflits sociaux liés à la nature

Cette logique se prolonge et s'accroît après la Révolution française avec la promulgation du **Code forestier de 1827**. Alors que l'industrialisation naissante accroît la pression sur le bois (combustible pour les forges), l'État durcit la réglementation dans les forêts domaniales. Cette décision politique déclenche un enjeu social majeur : la **guerre des Demoiselles (1829-1832)** dans l'Ariège. Des paysans, déguisés en femmes, prennent les armes pour défendre leurs droits d'usage traditionnels (pâturage, ramassage de bois) contre les gardes forestiers. Cet épisode démontre que dès le début du XIXe siècle, la protection de la nature décidée par les élites politiques se heurte aux nécessités de survie des sociétés locales, révélant une forte fracture sociale.

Dév.2

Le tournant des XIXe et XXe siècles : l'émergence d'une conscience environnementale et le débat des modèles

La rupture thermo-industrielle et la naissance des parcs nationaux

La révolution industrielle du XIXe siècle, fondée sur le charbon, la vapeur et l'exploitation massive des ressources, engendre des destructions environnementales sans précédent (pollutions atmosphériques, massacres de paysages). C'est aux États-Unis, face à la brutalité de la conquête de l'Ouest, que naît une sensibilité nouvelle. Le mythe de la **Frontière** et de la nature sauvage (*Wilderness*) pousse le pouvoir politique à réagir pour sauver des paysages uniques. En **1872**, l'État fédéral américain crée le premier parc national au monde : **Yellowstone**, suivi de Yosemite. La nature devient un enjeu de fierté nationale et d'identité pour la société américaine.

L'affrontement idéologique : Préservation (Muir) contre Conservation (Pinchot)

Cette institutionnalisation de la protection cristallise un débat politique et philosophique majeur au tournant du XXe siècle, qui structure encore la gouvernance mondiale actuelle :

- **La préservation, portée par John Muir** : Inspiré par le transcendantalisme, Muir défend une vision radicale et esthétique. La nature est sacrée et doit être sanctuarisée. Protéger signifie ici exclure l'homme et ses activités économiques pour laisser le milieu intact. Il influence la création du *National Park Service*.
- **La conservation, portée par Gifford Pinchot** : Premier chef du Service des forêts sous Theodore Roosevelt, Pinchot impose une vision anthropocentrique et pragmatique. Pour lui, la nature doit être protégée pour garantir un rendement économique durable à long terme. Il s'agit de gérer scientifiquement les ressources (forêts, eau) pour éviter l'épuisement, sans arrêter le développement industriel.

Dév.2

De la seconde moitié du XXe siècle à nos jours : un enjeu social total et une géopolitique fragmentée

L'écologie politique et l'irruption de la société civile

Après 1945, l'entrée dans l'**Anthropocène** (l'époque où l'homme est devenu la principale force géologique de la planète) et les traumatismes environnementaux (marées noires, amiante, risques nucléaires comme Tchernobyl en 1986) transforment radicalement l'enjeu

social. La protection de la nature n'est plus seulement l'affaire de scientifiques ou de forestiers, elle devient un mouvement politique de masse : l'**écologie politique**. Portée par des alertes scientifiques (rapport Meadows du Club de Rome en 1972) et par la société civile (ONG comme Greenpeace ou le WWF), la protection pénètre les parlements occidentaux et donne naissance aux ministères de l'Environnement (créé en France en 1971 par Robert Poujade).

Le développement durable face aux fractures de la gouvernance mondiale

À l'échelle planétaire, la conciliation entre exploitation et protection devient le défi du XXI^e siècle à travers le concept de **développement durable**, théorisé par le rapport Brundtland en 1987. Cependant, ce modèle se heurte à de profondes fractures géopolitiques mondiales. D'une part, les pays développés du Nord tentent d'imposer des normes de protection globales. D'autre part, les pays émergents et en développement du Sud global (comme le Brésil en Amazonie) défendent leur souveraineté nationale et leur droit à l'exploitation des milieux pour sortir leurs populations de la pauvreté, dénonçant parfois un « colonialisme vert ».

Aujourd'hui, la protection de la nature s'organise dans une **gouvernance multi-niveaux**, fragmentée entre l'impuissance des traités internationaux de l'ONU (comme les COP sur la biodiversité sans pouvoir contraignant) et le dynamisme d'acteurs locaux (mouvements citoyens, peuples autochtones, régions comme la Californie) qui réinventent la résistance écologique.

Conclusion

Bilan

En définitive, la protection de la nature a connu une profonde mutation structurelle de l'époque moderne à nos jours. D'abord conçue comme un outil de souveraineté et de gestion utilitaire des ressources par les États absolus, elle est devenue, sous les coups de boutoir de l'industrialisation, un laboratoire d'idées opposant la sanctuarisation de la nature à sa gestion raisonnée. Aujourd'hui, face à la crise climatique et à l'effondrement de la biodiversité, protéger la nature est un enjeu social total qui interroge nos modes de vie et un défi politique mondial caractérisé par une tension permanente entre le multilatéralisme onusien et les égoïsmes nationaux.

Ouverture

Alors que les frontières de l'exploitation s'étendent désormais jusqu'aux grands fonds marins et à l'espace, la question est de savoir si les sociétés humaines seront capables de dépasser la simple logique de protection pour entrer dans l'ère de la **restauration écologique globale**, ou si l'impératif de croissance économique à court terme condamnera par avance l'habitabilité du système Terre.

COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES

Pour exploiter au mieux ce corrigé et comprendre ce qui fait la valeur d'une telle copie au Bac, décortiquons ses points forts méthodologiques :

Une gestion rigoureuse de la chronologie (Le piège du hors-sujet)

La principale difficulté de ce sujet réside dans la borne temporelle : « **de l'époque moderne à nos jours** ». Beaucoup d'élèves font l'erreur de commencer directement au XIXe siècle avec la révolution industrielle.

Ce qu'il faut faire : Respecter scrupuleusement les trois grandes périodes historiques du programme. Le plan du corrigé suit cette dynamique historique : le I traite de l'époque moderne (XVIIe-XVIIIe) et du début du XIXe ; le II traite du tournant XIXe-XXe ; le III traite de l'histoire contemporaine et immédiate (après-guerre à 2026). Chaque partie correspond à un paradigme différent du rapport à la nature.

L'équilibre permanent entre le "Politique" et le "Social"

Le sujet utilise le mot « **et** » (*un enjeu politique et social*). Ton devoir doit constamment faire dialoguer ces deux dimensions pour éviter un traitement déséquilibré.

- Dans le **I**, le politique est représenté par l'État (Colbert, les lois) et le social par la réaction populaire (la guerre des Demoiselles).
- Dans le **II**, le politique est l'action de l'État fédéral (les parcs) et le social est le débat philosophique et identitaire (Muir vs Pinchot).
- Dans le **III**, le politique est la gouvernance mondiale (l'ONU, les COP) et le social est la mobilisation de la société civile (ONG, écologie politique).

La valorisation des études de cas du programme

Une excellente copie de dissertation ne réinvente pas le cours, elle recycle avec brio les études de cas obligatoires imposées par les concepteurs du programme. Tu dois retrouver ici :

- L'histoire de la forêt française depuis Colbert (Thème 5, Axe 1).
- Le débat américain entre préservation et conservation (Thème 5, Axe 1).
- Le concept de développement durable et de gouvernance multi-niveaux (Thème 5, Conclusif).
- L'insertion de concepts complémentaires forts comme l'**Anthropocène**.

La qualité de la conclusion et de l'ouverture

La conclusion ne doit pas être un simple résumé bâclé en deux lignes. Elle doit fermer la problématique avec force.

L'ouverture du corrigé : Elle élargit le sujet vers les nouvelles frontières de l'exploitation (les grands fonds marins, l'espace) et introduit la notion très contemporaine de **restauration écologique**. Cela montre au correcteur que ta réflexion est dynamique et ouverte sur les grands défis du présent et du futur proche.